



La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

élections
URPS fno
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS

fno SORA
Auvergne

fno SDORRA
Rhône Alpes



LISTE DES CANDIDATS

Pascale Bontron-Tissot
Annecy (Haute-Savoie)

Anne Courbis
Guilherand Granges (Ardèche)

Marlène Duval
Clermont-Ferrand (Puy De Dôme)

Florence Forner
Aix les Bains (Savoie)

Isabelle Francois-Dherent
Lyon (Rhône)

Edith Frery
Saint-Genest-Lerpt (Loire)

Christine Genty
Givors (Rhône)

Loïcka Ginesy-Pasquier
Vic sur Cere (Cantal)

Séverine Gorce
Montmeyran (Drôme)

Stéphanie Jermer
Reyrieux (Ain)

Sophie Lefebvre
Saint-Priest (Rhône)

Charlotte Ollagnon
Le Puy en Velay (Haute-Loire)

Véronique Pauchard
Montreal La Cluze (Ain)

Marie-Laure Perot-Bonnicci
Montluçon (Allier)

Dominique Racamier
Valence (Drôme)

Bruno Sarrodet
Lyon (Rhône)

Anne-Laure Tessieres
Bourgoin Jallieu (Isère)

Marie-Christine Vignolle
Aurillac (Cantal)

Voter pour une URPS qui participe à la structuration des soins de ville et développe la prévention

- Qu'est-ce que c'est l'URPS ?

C'est une structure créée par la loi Bachelot (2009) qui défend les besoins et intérêts des professionnels de santé conventionnés, auprès de l'ARS notamment.

- Est-ce que la région toute entière est vraiment représentée dans cette URPS orthophonistes ?

Oui, il était important pour les deux syndicats régionaux (SDORRA et SORA) d'avoir une liste la plus représentative possible de tous les orthophonistes de la région.

Regardez la photo des membres de la liste et leur lieu d'exercice, vous en trouverez certainement un qui ne sera pas loin de vous !

L'URPS organise un URPS Tour (commencé en 2019 puis interrompu à cause de la situation sanitaire, il reprendra dès que possible) afin de vous rencontrer et faire remonter vos problématiques à l'ARS.

- Et on paie pour l'URPS ?

Oui, une cotisation obligatoire pour tous les libéraux est prélevée tous les ans par l'URSSAF.

- Mais à quoi ça me sert à moi ? L'URPS pourrait m'aider à réduire ma liste d'attente par exemple ?

L'URPS a présenté et représentera un projet pour soutenir les orthophonistes face aux demandes

de soins. Ce projet porté par la PPSO est expérimenté dans d'autres régions, il propose une plateforme téléphonique pour conseiller et orienter les personnes qui se posent la question de la nécessité d'un bilan orthophonique. C'est aussi un site internet de prévention grand public (www.allo-ortho.com).

L'URPS a également distribué un kit de masques, GHA et visière pendant la crise Covid afin de vous permettre de reprendre votre activité en toute sécurité pour vous et vos patients.

- Et qu'est-ce qu'il y a d'autre ?

Un site internet, des actions d'informations, de formations de proximité, formations aux soins de premier secours et du soutien pour la prévention dans toute la région.

- Vous cherchez des fonds pour faire connaître les troubles de l'oralité par exemple ?

C'est à l'URPS que vous pouvez vous adresser.

Les élections approchent et il convient que les orthophonistes votent pour obtenir une représentativité conséquente auprès de l'ARS.

- Ah je vois c'est le moyen de se souder pour se défendre, c'est ça ?

Exactement ! Et si vous voulez exercer dans un réseau de professionnels tel qu'une CPTS, c'est aussi auprès de l'URPS que vous pouvez trouver comment faire.

Nous sommes motivés et prêts à vous accompagner pendant les 5 années à venir !

Nos projets pour le mandat 2021-2026 :

- Le projet PPSO (Plateforme Prévention et Soins en Orthophonie) : une des réponses possibles pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins ?

- Des soirées de prévention aux écrans dans tous les départements ;

- Des colloques sur la prévention des risques professionnels ;

- Un soutien financier aux associations de prévention partout dans la région ;

- Des formations aux 1ers secours ;

- L'aide à la création et au développement des CPTS ;

- De la diffusion d'informations fiables ;

- Venir à votre rencontre dans votre département pour des moments d'échanges !

Et bien sûr poursuivre notre travail en interprofessionnel avec les autres URPS (dentistes, kinés, sage-femmes, etc.) mais aussi avec les autres URPS orthophonistes de France.





élections
URPS fno
des orthophonistes

La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS*, ESP*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS*, CRSA*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

www.fno.fr